



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-67\_2020-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°67

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 26/11/2020	L'an deux mille vingt Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 26/11/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 11 Présents : 9 Absent(s) : 2 Votants : 10	<b><u>Etaient présents</u></b> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT.  <b><u>Absent représenté</u></b> : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Mme Isabelle ROBERT)  <b><u>Absent</u></b> : Monsieur Sylvain GUICHARD  <b><u>Secrétaire de séance</u></b> : Monsieur Alain PIGEONNIER  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°67</b>  <b>OBJET :</b> <b>Montant autorisé pour l’achat de cadeaux pour la fête de Noël pour les enfants scolarisés</b>	Monsieur le maire fait connaître la nécessité de délibérer sur les actions sociales conduites par la mairie, sur leurs modalités et sur les montants autorisés.  Afin de pouvoir offrir un cadeau de Noël aux enfants de la commune, il faut délibérer sur les conditions.  Monsieur le Maire propose qu’un cadeau d’une valeur maximum de 20 euros soit offert aux enfants étant domiciliés sur la commune et étant scolarisés en maternelle ou en primaire.  Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au <b>vote à main levée</b> à la demande de la majorité des conseillers :  Approuve à l’unanimité la valeur du cadeau par enfant ainsi que les conditions.

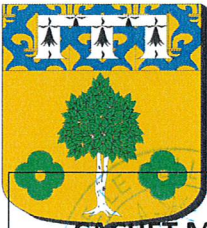
Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-67\_2020-DE

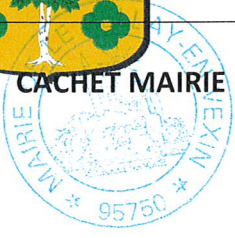
Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

**Ludovic BAZOT**

CACHET MAIRIE



Liberté • Égalité • **Fraternité**



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

